DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT

Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 23
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n°2016-151

EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DU FORAGE FRG1BIS

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 22 septembre 2016 et affichée le 22 septembre 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 06 OCT 2016

LE MAIRE

COMMUNE DU PORT

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le jeudi 29 septembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Armand Mouniata 10ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Paulette Lacpatia 1ère adjointe (par M. Olivier Hoarau), M. Sergio Erapa 11ème adjoint (par Mme Dalila Mahé 2ème adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Catherine Gossard (par Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Sabine Le Toullec (par M. Daniel Vassinot), Mme Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte), M. Patrick Jardinot (Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2016-151

EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DU FORAGE FRG1BIS
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le programme d'intervention 2016-2021 de l'Office de l'Eau au titre de l'Objectif 3 « Satisfaire durablement les besoins en eau » et les fiches actions 3.2 « Équipement de production d'eau potable » et 3.4 « Extension du réseau de distribution d'eau potable »,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – travaux – environnement » et « Économie – Tourisme – Économie sociale et solidaire » en date du 21 septembre 2016,

Vu le rapport présenté en séance du 29 septembre 2016 relatif à l'approbation du plan de financement pour l'équipement et le raccordement du forage FRG1BIS,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan prévisionnel de financement de la mission de prestations intellectuelles :

	Montant	Part
Subvention Office de l'Eau	168 881,38€	20%
Autofinancement Ville	675 525,52€	80%
Total	844 406,90€	100%

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

COMMUNE DU PORT
97420 REUNION

Olivier HOARAU

EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DU FORAGE FRG1BIS
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le présent rapport a pour objet l'approbation du plan de financement des travaux d'équipement et de raccordement du forage FRG1 bis.

Dans le cadre du remplacement des puits EDF et Rivière des Galets, la Ville a procédé à la réalisation de forages de production d'eau potable sur les berges de la Rivière des Galets : FRG1bis, FRG2, F7bis et F8. Ces ouvrages doivent être équipés et raccordés au réseau de distribution de la Commune.

Les études opérationnelles relatives au FRG1 bis sont achevées, les travaux démarrent courant octobre 2016. Ces travaux s'élèvent à 844 406,90 €HT décomposés comme suit :

- LOT 1 (Equipement du forage) : 420 072,50 €HT
- LOT 2 (raccordement au réseau y compris la création d'un tronçon de réseau depuis le forage jusqu'au réservoir R2 situé sur la route du Sacré Cœur) : 424 334,40 €HT.

Le nouveau programme d'intervention 2016-2021 de l'Office de l'Eau est susceptible d'intervenir à hauteur de 20% au titre de l'Objectif 3 « Satisfaire durablement les besoins en eau » :

- Fiche action 3.2 « Equipement de production d'eau potable »
- Fiche action 3.4 « Extension du réseau de distribution d'eau potable ».

Le plan prévisionnel de financement de cette opération est donc le suivant :

	Montant	Part
Subvention Office de l'Eau	168 881,38€	20%
Ville du Port	675 525,52€	80%
Total	844 406,90€	100%

Le plan de financement définitif sera réajusté à l'issue de l'instruction de la demande.
Les crédits budgétaires sont prévus en investissement au budget de l'eau.
Par ailleurs, d'autres financeurs pourront être sollicités par la Ville.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération et d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction Technique – Service Eau et Assainissement